

INTERVENTION DE LA BELGIQUE AU TITRE DU POINT 5 (DÉBAT GÉNÉRAL)
DE L'ORDRE DU JOUR DE LA 67^{ÈME} SESSION DU COMITÉ PLÉNIER DE L'UNCOPUOS

Monsieur le Président,

La Belgique se félicite de vous voir présider nos travaux et vous assure de son entière coopération pour les mener à bien. Nous remercions le Bureau des Affaires spatiales pour la préparation de cette session.

La Belgique s'inscrit pleinement dans la déclaration faite par la distinguée représentante de l'Union européenne et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

L'année qui nous sépare de la 66^{ème} session du Comité plénier a été riche en événements dans le monde entier, certains heureux, d'autres dramatiques. Beaucoup de ces événements ont démontré l'importance des outils spatiaux dans notre vie quotidienne.

Le prochain Sommet du Futur offre une occasion clé de souligner l'importance de l'espace, ainsi que de renforcer le rôle du Bureau des Nations Unies pour les Affaires spatiales et celui du Comité des Utilisations pacifiques de l'Espace extra-atmosphérique,. Il est très important que la politique spatiale soit un élément substantiel reconnu par le Pacte pour le Futur.

La viabilité à long terme des activités spatiales est un enjeu d'autant plus considérable. Ce thème a été l'objet de la conférence organisée, à Lisbonne, en mai, conjointement par l'agence spatiale portugaise et le Bureau des Affaires spatiales. Le succès de cet événement a été reconnu par tous les participants et nous saisissons cette occasion pour féliciter et remercier une nouvelle fois les organisateurs pour la qualité du travail accompli.

Monsieur le Président,

La Belgique achève son mandat à la présidence du Conseil des Ministres de l'Union européenne. A ce titre, elle se réjouit des résultats et des réalisations obtenus à l'issue de ce mandat, en particulier à l'issue de la réunion du Conseil Espace qui s'est tenue à Bruxelles, les 22 et 23 mai dernier.

La Belgique, parmi d'autres Etats membres de l'ESA et d'autres acteurs du domaine spatial européen, a signé la Charte Zéro Débris, initiée par l'Agence spatiale européenne. C'est là un engagement fort en faveur de la résilience et de la durabilité.

Dans le même sens, la Belgique a soutenu la Commission européenne dans le lancement de son projet EU Space Law qui vise à harmoniser les pratiques et standards du secteur et des opérations satellitaires dans le cadre du marché unique européen, ainsi qu'à renforcer la durabilité et la résilience des systèmes spatiaux.

En marge du Conseil Espace, notre pays a organisé un concours intitulé *Ultra Space Challenge*, en partenariat avec la Commission européenne et l'association EUROSPACE. Ce concours a fait appel à la créativité et à la vision des adolescentes et adolescents en matière d'utilisation durable de l'Espace.

Enfin, nous avons pu faire la connaissance du prochain citoyen belge qui se rendra dans l'Espace. Raphaël LIEGEOIS, né en 1988, a en effet été sélectionné par l'ESA pour une mission à bord de l'ISS en 2026. Il fait déjà partie de la prochaine génération internationale d'astronautes, femmes et hommes pour lesquels l'Objectif Lune sera peut-être une réalité.

Cette expérience confirme l'importance d'une gouvernance inclusive de la politique et de la coopération spatiales, une gouvernance qui fait de la diversité une richesse. A ce titre, la Belgique souhaite remercier le Canada pour le document de présentation du *Gender Mainstreaming Toolkit* et lui apporter son soutien dans cette démarche importante.

Monsieur le Président,

Le Bureau des Nations Unies pour les Affaires spatiales et l'UNCOPUOS jouent un rôle essentiel pour garantir une gouvernance spatiale transparente et responsable. Il est donc indispensable qu'ils continuent de bénéficier du soutien nécessaire des États membres afin de pouvoir remplir leurs mandats.

Je vous remercie.